

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2013-10-4-4

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR TROIS COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 31 000 € en 2013, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités. Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de la lutte contre le décrochage scolaire. Les collèges qui présentent des actions sont les suivants : Jean MACE de Mulhouse, qui fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des groupes de travail « Zones de Sécurité Prioritaires » dans lesquels le Département est régulièrement représenté, le collège des TROIS PAYS de Hégenheim, et le collège DREYFUS de Rixheim. Le coût total des actions proposées s'élève à 2 414 €.

Après étude par les membres de la cellule technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique, des demandes de financements présentées par les équipes socio-éducatives des collèges cités ci-dessus et sur avis technique favorable de cette instance, trois projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 2 414 €.

- **Collège Jean MACÉ de Mulhouse**

« Les vertus du théâtre dans un contexte de violence banalisée »

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Situé au cœur du quartier des Coteaux à Mulhouse, le collège Jean Macé est un collège classé Zone d'Education Prioritaire (ZEP), en dispositif « Ecoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite » (ECLAIR).

Des tensions s'invitent régulièrement au sein de l'établissement et les élèves souffrent d'une image négative et d'un manque de confiance en eux, problématique majeure des jeunes fréquentant l'établissement.

OBJECTIF DE L'ACTION :

Dans le but de redonner aux élèves une image positive de leur collège, un club de théâtre en anglais (English Drama Club) a été créé il y a deux ans.

L'objectif de ce projet est double.

Il permet de valoriser l'image du collège en en faisant un lieu de créativité et d'innovation tout en participant à la lutte contre le décrochage scolaire en révélant aux élèves leurs capacités, dont ils n'ont, pour la plupart, aucune idée.

Objectifs pédagogiques :

- développer le vivre ensemble et le respect d'autrui,
- fédérer les élèves autour d'un même projet et favoriser l'esprit d'équipe,
- réduire sensiblement les échanges violents,
- intégrer les élèves en échec scolaire,
- acquérir des compétences culturelles.

CONTENU DE L'ACTION :

L'action débutera par une phase de recrutement des élèves, sur des critères de mixité, suivie d'une rencontre avec les parents.

Les activités commenceront dès le 1^{er} trimestre et se poursuivront tout au long de l'année : théâtre, mise en confiance, activités de relaxation.

De plus, les élèves bénéficieront d'une intervention de Clarence Tokley, acteur et formateur d'origine américaine, qui leur proposera des exercices d'improvisation. Ces jeux de rôles, basés sur la maîtrise de soi, se feront pour certains en anglais.

Les collégiens pourront également découvrir une pièce de théâtre à la Filature, et un spectacle au théâtre de la Sinne.

L'année scolaire se terminera par un spectacle dans une salle au coeur du quartier des Coteaux.

RESULTATS ATTENDUS :

- instaurer une meilleure entente entre les élèves,
- accepter les règles de vie commune,
- améliorer l'ambiance des classes et de travail,
- élever le niveau en anglais.

PUBLIC :

Groupe d'une quinzaine de collégiens de 5^{ème} et 4^{ème} recrutés sur leur motivation, quels que soient leur réussite scolaire ou leur comportement en classe.

ECHEANCIER :

L'action se déroulera sur l'ensemble de l'année scolaire.

BUDGET PREVISIONNEL : 2 250 €

MONTANT DEMANDE : 1 450 €

MONTANT PROPOSE : 1 450 €.

La subvention permettra notamment de prendre en charge le coût de l'intervenant extérieur (acteur, formateur) et les vacances d'un technicien.

• **Collège des TROIS PAYS de Hégenheim**

« Prévention du risque internet et des jeux vidéo »

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le risque d'addiction lié à la pratique des jeux vidéo est un sujet récurrent au sein du collège.

Bien que permettant de faire le vide dans l'esprit des jeunes, et de développer certaines compétences, ces jeux sont souvent une source d'éloignement de la scolarité voire de décrochage scolaire.

Les élèves fragilisés par les conditions de leur existence sont particulièrement exposés au risque de confusion entre la réalité et le virtuel.

Source de dérives agressives, suite à des échanges mal maîtrisés sur les réseaux sociaux, les cours de récréation deviennent fréquemment la scène de règlements de comptes.

OBJECTIF DE L'ACTION :

- limiter l'agressivité,
- aiguiser le sens critique,
- sensibiliser au risque psychologique,
- sensibiliser aux risques de détournement de certaines données personnelles.

CONTENU DE L'ACTION :

Utilisation d'un film reproduisant les usages des élèves. Ce support servira de base au débat et aux échanges avec les collégiens et les parents, lors d'une soirée débat.

RESULTATS ATTENDUS :

Développer la clairvoyance des collégiens quant aux dangers d'internet et des jeux vidéo, et diminuer les actes de violence liés aux réseaux sociaux.

PUBLIC :

Tous les élèves du niveau 5^{ème}, soit 7 classes (environ 190 élèves).

Les parents des élèves concernés seront invités à une soirée débat.

ECHEANCIER :

Une journée de prévention est prévue au début du 2ème trimestre scolaire, puis des séances de 2 heures, par groupes de 2 classes, permettant d'instaurer des échanges sur le thème des risques internet et jeux vidéo suivront.

BUDGET PREVISIONNEL : 688 €

MONTANT DEMANDE : 688 €

MONTANT PROPOSE : **688 €.**

La subvention permettra de prendre en charge l'intervention de l'animateur de l'association CALYSTO.

• **Collège Capitaine DREYFUS de Rixheim**

« Les jeux vidéo et les réseaux sociaux »

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Les dangers d'internet sont mal connus des collégiens mais aussi de leurs parents. Des élèves relatent régulièrement qu'ils sont destinataires, par le biais des réseaux sociaux, de menaces et d'injures. De plus, ils accèdent aisément à des images et des vidéos violentes, telles que des bagarres filmées aux abords et au sein d'établissements scolaires, et peuvent être tentés de reproduire de tels actes agressifs.

OBJECTIF DE L'ACTION :

A l'attention des élèves :

- limiter l'agressivité,
- Aiguiser le sens critique quant au choix des jeux,
- Sensibiliser aux risques psychologiques,

A l'attention des parents :

- Montrer les dérives auxquelles s'exposent leurs enfants,
- Encourager à communiquer avec les adolescents et à demander de l'aide en cas de difficulté durable.

CONTENU DE L'ACTION :

Quatre séances d'une heure trente d'échanges avec des professionnels, liés à internet et aux jeux vidéos, ainsi qu'une séance similaire en fin de journée destinée aux parents et aux personnels de l'établissement.

RESULTATS ATTENDUS :

Eveiller la vigilance des collégiens et des adultes quant aux dangers d'internet, et diminuer les actes de violence liés à ces nouveaux modes de communication.

PUBLIC :

Les classes de 5^{ème} (4 classes), soit 96 élèves, les délégués, les élèves de 5^{ème} SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), les parents d'élèves, les enseignants et le personnel du collège.

ECHEANCIER :

Une journée complète de prévention (4 séances interactives à destination des élèves) ainsi qu'un débat en soirée à destination des adultes sont prévus.

BUDGET PREVISIONNEL : 444 €

MONTANT DEMANDE : 344 €

MONTANT PROPOSE : 276 €.

La subvention permettra de prendre en charge l'intervention de l'animateur de l'association CALYSTO.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions, il est proposé d'attribuer, pour l'ensemble des trois projets, un crédit global de 2 414 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser les versements des subventions aux collèges porteurs des projets, soit :

- 1 450 € au collège Jean MACÉ de Mulhouse : « Les vertus du théâtre dans un contexte de violence banalisée »
- 688 € au collège des TROIS PAYS de Hégenheim : « Prévention du risque internet et des jeux vidéo »,
- 276 € au collège Capitaine DREYFUS de Rixheim : « Les jeux vidéos et les réseaux sociaux ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 NOVEMBRE
2013

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04366	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS Prévention du risque internet et jeux vidéo	688,00
FVS04365	COLLEGE MULHOUSE - JEAN MACE Les vertus du théâtre dans un contexte de violence banalisée	1 450,00
FVS04367	COLLEGE RIXHEIM - CAPITAINE DREYFUS Les jeux vidéos et les réseaux sociaux	276,00
Total		2 414,00